



Novembre 2024 - cours particuliers a domicile

L'ESSENTIEL	2
L'INTEGRALITE	3
Coordonnées personnelles	3
Tarifs	3
Tarif horaire	3
Forfaits avantage	3
Frais de déplacement	3
Frais de dossier	4
Jours spéciaux	4
Offres	4
Moyens de paiement	4
Avantage fiscal	4
Avance immédiate du crédit d'impôt	4
En cas d'annulation	5
Annulations exceptionnelles par l'élève	5
Annulations répétées par l'élève	5
Assurance Annulation	6
Annulations par l'enseignant	6
Protection des données	6

L'essentiel

Coordonnées personnelles : Le client doit fournir ses coordonnées pour organiser les cours à domicile.

Tarif : Le prix d'un cours est de 40 € TTC par heure. Des forfaits avantageux existent pour des achats anticipés (ex. : 10 heures = 1 heure offerte, 20 heures = 3 heures offertes + abonnement en ligne).

Frais de déplacement : Des frais de 0,20 €/km TTC sont appliqués pour des trajets de plus de 20 km aller-retour.

Jours spéciaux : Les cours le dimanche et les jours fériés sont majorés de 50 %.

Moyens de paiement : ANIMA COURS accepte plusieurs moyens de paiement, dont le prélèvement via Urssaf pour bénéficier de l'avance immédiate du crédit d'impôt.

Crédit d'impôt : Le client peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur les sommes versées (cours + déplacements). Il est limité à 6 000 € par an.

Annulations : Une annulation par semestre est autorisée sans frais. Toute annulation supplémentaire doit être faite 24 heures à l'avance, sinon le cours est facturé.

Assurance annulation : Une assurance annulation (10 % du forfait) permet d'annuler des cours sans frais.

Annulation par l'enseignant : Si un enseignant annule, le cours est reporté ou remboursé avec une heure offerte.

Protection des données : Les données personnelles sont protégées selon la loi Informatique et Libertés.

L'intégralité

Toute collaboration avec Antonio GONCALVES, dont le siège social est situé au 1, rue d'Alsace, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, immatriculé au RCS d'Épinal sous le numéro 804 922 136 (déclaration SAP804922136), exerçant sous le nom commercial ANIMA COURS, implique l'acceptation des conditions générales relatives aux prestations de cours particuliers.

Coordonnées personnelles

Le client accepte de communiquer ses coordonnées (nom, prénom, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone) afin de faciliter la prise de contact avec l'enseignant et d'organiser sa venue à domicile

Tarifs

Tarif horaire

Le tarif horaire d'un cours particulier est de **40€ TTC**.

Sauf cas exceptionnel, une séance ne peut être inférieure à 1 heure.

Forfaits avantage

Pour les forfaits d'heures strictement achetés à l'avance, des heures supplémentaires et des abonnements à des plateformes en ligne sont offerts :

- **10 heures** = 1 heure offerte
- **20 heures** = 3 heures offertes + un abonnement SchoolMouv 6 mois²
- **50 heures** = 10 heures offertes + un abonnement Babbel 12 mois¹ ou SchoolMouv 12 mois²

Les paiements en avance ne sont pas remboursables ni cessibles. Les heures non consommées dans un délai d'un an seront perdues.

Frais de déplacement

Des frais de déplacement de **0,20 € / km TTC** s'appliquent pour toute distance supérieure à 20 km aller-retour entre le siège de l'entreprise et le domicile de l'élève (source : Google Maps).

¹ L'abonnement Babbel n'est offert que pour les forfaits liés à l'apprentissage d'une langue étrangère.

² L'abonnement partagé à SchoolMouv n'est offert que pour les forfaits liés à un soutien scolaire.

Frais de dossier

Des frais de d'ouverture de dossier de **9€ TTC** s'appliquent pour tout nouvel élève.

Jours spéciaux

Les cours dispensés les dimanches et jours fériés sont majorés de **50 %**.

Offres

Des offres spéciales peuvent avoir lieu tout au long de l'année.

La première heure est offerte.

Moyens de paiement

La société ANIMA COURS accepte les moyens de paiement suivants : espèces, chèques, cartes bancaires (Visa, Mastercard, American Express), virements, paiements mobiles (PayPal, Apple Pay, Lydia), CESU préfinancés, ainsi que les prélèvements via l'Urssaf dans le cadre de l'avance immédiate du crédit d'impôt. Ce dernier étant privilégié.

Avantage fiscal

Dans le cadre des services à la personne, le client peut bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur les sommes versées à la société (cours particuliers et frais de déplacement), conformément à l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts. Le client doit être fiscalement domicilié en France et avoir effectué au moins une déclaration fiscale. Une attestation annuelle des montants versés à la société est remise en fin d'année et devra être jointe à la déclaration annuelle de revenus.

Avance immédiate du crédit d'impôt

L'habilitation d'ANIMA COURS à l'avance immédiate du crédit d'impôt permet au client de bénéficier de cet avantage fiscal pour chaque cours particulier. Cette option, proposée gratuitement par l'Urssaf et les Finances Publiques, est facultative. Le client doit en faire la demande auprès d'ANIMA COURS, qui l'inscrira sur la plateforme www.particulier.urssaf.fr.

Pour procéder à cette inscription, le client accepte que les données personnelles suivantes soient transmises à l'Urssaf : civilité, nom d'usage, nom de naissance, date et lieu de naissance (ville et pays), adresse postale, IBAN et BIC, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Après réception d'un e-mail de confirmation, le client devra valider et finaliser son inscription sur la plateforme www.particulier.urssaf.fr.

ANIMA COURS émettra ensuite une facture hebdomadaire ou mensuelle que le client devra valider sous 48 heures. En l'absence d'action de sa part, la facture sera automatiquement validée, et il sera débité de 50 % du montant. Le prestataire, quant à lui, recevra l'intégralité de la facture grâce au crédit d'impôt du client.

À noter que le crédit d'impôt est limité à 6 000 € par an (soit 12 000 € de dépenses). En cas de dépassement, le client devra régler l'intégralité de la facture.

En cas d'annulation

Chez ANIMA COURS, nous sommes convaincus que la régularité des cours est essentielle pour assurer la progression pédagogique des élèves. Ainsi, lorsque l'élève réserve un créneau hebdomadaire, il s'engage non seulement à honorer cette présence de manière régulière, mais aussi à respecter les règles concernant les annulations et absences.

Annulations exceptionnelles par l'élève

Les annulations doivent restées exceptionnelles. Notre **garantie souplesse** vous octroie une tolérance pour une annulation sans conséquence par semestre, de janvier à juin et de juillet à décembre. Pour toute annulation supplémentaire, l'élève doit impérativement prévenir l'enseignant au plus tard **24 heures avant le cours** concerné. En cas de non-respect de ce délai, le cours sera facturé dans son intégralité ainsi que des frais de déplacement s'ils ont lieu. Cette mesure vise à compenser le temps réservé par l'enseignant, qui ne pourra pas remplacer ce créneau dans un délai aussi court. Elle garantit la continuité des revenus de l'enseignant, mais aussi souligne l'importance de l'engagement de l'élève. Cela permet de valoriser le temps et la préparation fournis par l'enseignant.

Annulations répétées par l'élève

En cas d'annulations jugées excessives ou d'absences prolongées, ANIMA COURS se réserve le droit de réexaminer l'engagement de l'élève. Si ces absences nuisent à la régularité du suivi pédagogique, ANIMA COURS pourra réattribuer le créneau à un autre élève ou mettre fin aux services fournis à l'élève concerné. Cette décision est prise dans l'intérêt de maintenir une cohérence pédagogique et de garantir un usage optimal des ressources pédagogiques.

Assurance Annulation

Il est possible, au moment de la souscription à un forfait d'heures, d'opter pour une **assurance annulation**. Cette assurance permet de couvrir toute annulation de dernière minute, sans application de frais ni facturation du cours annulé. Le coût de cette assurance correspond à une majoration de 10 % du forfait total souscrit. En optant pour cette assurance, l'élève bénéficie d'une flexibilité accrue en cas d'imprévu.

Annulations par l'enseignant

Dans le cas où l'enseignant se voit contraint d'annuler un cours, ANIMA COURS s'engage à informer l'élève le plus rapidement possible et à proposer un report de la séance à une date ultérieure. Si l'élève ne peut pas assister à la nouvelle date proposée ou si l'annulation intervient trop tardivement, l'élève pourra être **dédommagé**. Ce dédommagement pourra prendre la forme d'une non-facturation du cours et d'une heure supplémentaire offerte. C'est la **garantie dédommagement**.

Protection des données

ANIMA COURS s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées, conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Le souscripteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant. Il peut exercer ce droit en contactant Antonio GONCALVES à l'adresse suivante : 1, rue d'Alsace, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, ou par e-mail à anima.cours@orange.fr.

